



**avec
VOUS l'UNSA
change le Syndicalisme**

libres ensemble
**100%
PAS PAREIL**

Elections professionnelles du 18 janvier 2008
à la Commission Paritaire Nationale Niveau V

Je suis Directeur d'Agence,

Je suis Chargé de Mission,

Je suis Ingénieur Informatique,

Je vote



VOTE PAR CORRESPONDANCE - ATTENTION AUX DELAIS

CLOTURE DU SCRUTIN : le 18 janvier 2008

Retrouvez toutes nos infos sur le site :

www.unsa-anpe.fr



A quoi ça sert la C.P.N. 5 ?

La C.P.N. 5 est compétente pour:

Donner son avis sur les décisions individuelles, à savoir :

- Mutations
- Avancements accélérés
- Changements de filière
- Permutations
- Temps partiel

Défendre les agents de niveau IV B en cas de saisine de la commission de discipline nationale.

CE QUE L'UNSA -ANPE A FAIT CES TOIS DERNIERES ANNEES :

Notre objectif : défendre au mieux vos intérêts !

Défense individuelle, droit à la mutation, droit au temps partiel... Nos interventions auprès des différentes hiérarchies ont permis de satisfaire de nombreuses sollicitations de collègues.

Signataire du dernier S.D.E.C.F. national, l' UNSA -ANPE a obtenu l'augmentation du taux de promotion des niveaux IVB :

Taux de promotion prévu avant accord : 1,8%

Taux de promotion obtenu suite accord : 2,3%

Soit + 17 postes ouverts à la promotion de IVB vers IVA

Avec vous, l'UNSA - ANPE se bat et se battra encore :

- POUR obtenir de la direction générale une modification du régime indemnitaire qui favorise le passage en carrière exceptionnelle pour tous les agents ayant atteint la fin de la carrière normale, et ce à partir d'une certaine ancienneté.
- POUR qu'une prime de technicité soit versée à l'ensemble de l'encadrement de l'Agence à égalité avec les cadres du Ministère du Travail.
- POUR une automaticité et un doublement du nombre d'avancements accélérés par agent durant sa carrière.

UNSA-ANPE:
un syndicat réformiste mais combatif,
combatif mais réformiste !

NOTRE ENGAGEMENT: LA PROXIMITE

Tous vos représentants UNSA ANPE ont fait le choix de continuer à exercer en agence locale ou en structure et partagent ainsi vos préoccupations quotidiennes.



Je ne laisse plus les autres décider pour moi!

En votant  :

Je choisis le dialogue !

Je choisis la négociation !

Je choisis la défense du service public!

Je revendique un meilleur salaire !

Je demande des conditions de travail dignes dans le respect de tous !

Je vote  pour un syndicalisme réaliste, réformiste et indépendant !